

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

*Bulletin Mensuel
de la Chambre de
Commerce Française
de Montréal*

**Pages 1 à 2
manquantes**

BULLETIN MENSUEL

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTREAL

SOMMAIRE

Séance du mercredi 9 mars 1927.—Un congrès mondial d'aviculture au Canada.—Le commerce extérieur canadien.—Le budget canadien pour 1927.—Les taxes françaises à l'exportation.—Le tarif douanier en Syrie.—Marseille centre d'agences canadiennes.—Situation vinicole en Algérie.—Statistique minérale de la province de Québec.—Propositions d'affaires.

La Chambre n'est pas responsable collectivement des opinions émises dans les articles de ses collaborateurs.

Séance du Mercredi 9 mars 1927

Etaient présents :

MM. Henri Jonas, Président ; A. de Montgaillard, Vice-Président ; L. Baisez, Secrétaire-Adjoint ; M. Nougier, Trésorier ; E. Mériot ; Ch. Montestruc ; P. Seurot ; A. Tarut, et H. B. de Passillé, Secrétaire.

M. H. de Clerval, Attaché Commercial de France assistait à la réunion.

M. de Vitrolles, Consul Général de France, actuellement à Ottawa s'était fait représenter par M. Rasclès, Consul de France, récemment arrivé à Montréal.

S'étaient excusés : MM. Justin Durand, P. Char-ton, L. Besnard ; M. Aubin, absents de Montréal ou retenus à leurs bureaux.

Le Président souhaite la bienvenue à M. Rasclès ; le nouveau Consul remercie M. Jonas de son bon accueil et assure la Chambre qu'il fera tout son possible pour assister souvent aux réunions ; il dit le dévouement du Consulat et de son personnel à notre œuvre et promet qu'il ne sera pas une exception à toutes ces bonnes volontés.

Le procès-verbal du 9 février dernier, tel que publié au Bulletin du même mois est adopté.

Le Secrétaire fait connaître la demande d'inscription comme Membre adhérent de notre Chambre de M. Henri Musset, 6 rue Buffon, à Marseille (fleurs en azyme pour confiserie, parfumerie, fleurs cristallisées et fleurs en étoffe pour décoration). Des échantillons de cette fabrication sont communiqués. Cette candidature est acceptée à l'unanimité.

Statistique.— Le Secrétariat a reçu, depuis la séance du 9 février dernier, 88 lettres et en a expédié 75.

On remarque parmi cette correspondance, 2 litiges et 3 demandes de renseignements de notoriété.

Des maisons françaises nous ont demandé des

agents ou des débouchés pour les marchandises ou produits suivants : calendriers de fantaisie ; fournitures scolaires ; poupées artistiques ; articles de Paris ; sacs de dames ; timbres en caoutchouc ; bonneterie ; crin végétal ; liège ; bois exotiques ; dentifrices ; herboristerie ; meubles en rotin ; lits en fer et en cuivre ; bois sculptés pour cadres ; trumeaux ; baguettes ; perles et bijoux faux ; machines à tricoter ; granits ; oignons ; conserves de poisson.

En fait de marchandises canadiennes, on nous a demandé des graines fourragères et des céréales.

Nous avons reçu également une demande d'emploi.

Le Trésorier donne ensuite lecture d'un état de la situation financière. Il explique que nous attendons prochainement de Paris, les six mille francs qui nous ont été annoncés comme subvention complémentaire du Ministère du Commerce pour l'exercice 1926 ; que nos traites vont être expédiées incessamment et que nous pouvons compter sur une rentrée de sept à huit cents dollars, produit de ces traites pour encaissement des cotisations annuelles de 1927, non versées encore directement par nos Membres adhérents en France.

La publicité à notre Bulletin s'est augmentée de deux annonces le mois dernier.

Le Secrétaire fait savoir qu'il a reçu :

Des brochures relatives aux Foires de Paris et de Lyon.

Une brochure de M. Dubois sur la question des dettes interalliées.

Une agence de voyages nous a fait également parvenir des brochures concernant ses services.

Un rapport du 1er Congrès du "Canadian Board of Trade" qui s'est tenu à St. John (Nouveau Brunswick) en octobre dernier.

Un annuaire publié par les soins du Comité des Conseillers du Commerce Extérieur de la France sur les organismes français de l'Expansion Commerciale à l'Étranger.

Toute cette documentation est tenue, au Secrétariat, à la disposition des intéressés.

L'Attaché Commercial fait savoir qu'une délégation des Manufacturiers canadiens de lainages est actuellement à Ottawa auprès du Ministre des Douanes, à l'effet d'obtenir une élévation du tarif préférentiel britannique. M. de Clerval sera tenu au fait de ce qui va s'y passer. Il explique que les manufacturiers britanniques se défendant, nous sommes — de ce fait — défendus automatiquement, les arguments que les manufacturiers britanniques feront valoir seraient évidemment les nôtres. Les manufacturiers canadiens prétendent que le tarif préférentiel britannique ne les protège pas assez, et demandent que ce tarif soit le tarif général actuel.

M. de Clerval est d'avis qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir à ce sujet. Il explique que le tarif préférentiel ayant été abaissé en 1920, le gouvernement ne peut pas logiquement l'augmenter.

M. Baisez signale que la France, à l'heure actuelle, est en train de hausser son tarif douanier ; il est d'avis qu'au point de vue social, ces changements sont toujours funestes, et que si le Canada élève son tarif, la France devra nécessairement en faire autant. D'un autre côté, l'industrie textile est formidable aux Etats-Unis, elle a été développée, pendant et depuis la guerre, à tel point que la République américaine peut maintenant faire de l'exportation en France.

M. Jonas rappelle aux Membres de la Chambre la prochaine ouverture de l'exposition permanente française de Montréal.

M. Nougier trouve que cette exposition est surtout intéressante pour les maisons françaises qui ne sont pas représentées au Canada. Il fait remarquer que le taux de 110 dollars pour six mois est fort élevé.

M. Nougier souhaite ensuite bon voyage à M. Jonas qui part demain pour la France en voyage d'affaires pour la 106^{ème} fois.

Le Président remercie aimablement les membres de leurs vœux et la séance est levée à 4 heures 50.

Un Congrès Mondial d'Aviculture au Canada

Le Canada compte à peine dix millions d'habitants ; ses terres arables sont estimées à environ 300,000,000 d'acres et ses fermes en culture n'occupent que la moitié à peu près de cette superficie. Néanmoins, sa population avicole se chiffre à quelque cinquante millions de volailles et la valeur de leur production en œufs était cotée à près de 58 millions de dollars en 1925.

Elle a dû augmenter encore l'an passé, car l'industrie avicole canadienne se développe chaque jour en présence des résultats satisfaisants qu'elle donne à ses adeptes, et grâce au perfectionnement des méthodes d'élevage, méthodes scientifiques préconisées et vulga-

risées par les Instituts agricoles, les fermes modèles, et les aviculteurs officiels des gouvernements Fédéral et Provinciaux.

Ces faits expliquent l'intérêt provoqué dans le monde entier à la nouvelle, vieille d'un an déjà, qu'un Congrès Mondial d'Aviculture s'organisait au Canada. Nous n'avons pas manqué de signaler ce projet dans notre Bulletin du mois de mai 1926 :

" Les Congrès mondiaux d'Aviculture ont été inaugurés par l'Association internationale des Instructeurs et des Investigateurs en Aviculture, afin de réunir tous ceux qui s'intéressent à toutes les phases de l'aviculture au point de vue mondial, de coordonner la propagande instructive et les recherches entre les nations, de faire connaître les méthodes les plus efficaces de production, de standardisation, de distribution et de coopération, de démontrer graphiquement par des étalages, les phases importantes de l'industrie avicole, et de promouvoir les rapports internationaux et les liens d'amitié entre les aviculteurs du monde.

" Le premier Congrès a été tenu à La Haye, en septembre 1921 ; le second en Espagne en mai 1924 ; le troisième Congrès sera tenu au Canada, à Ottawa, la capitale du Dominion, du 27 juillet au 4 août 1927.

" L'anglais et le français sont adoptés comme langues officielles du Congrès.

" Le Ministère canadien des Affaires Etrangères a invité toutes les nations à y participer, et tous les pays désireux de se joindre à cette manifestation avaient intérêt à former tout d'abord des " Comités Nationaux " : il est nécessaire, en effet, qu'il existe dans chaque pays, un intermédiaire entre le Comité du Congrès Mondial d'Aviculture au Canada, et les participants étrangers, et que les dispositions préliminaires puissent être prises par des Corps constitués responsables et compétents.

La formation de Comités Nationaux s'imposait donc, avant toute chose, dans les pays désireux d'accepter l'invitation du Ministère canadien.

Un avis préliminaire donnant déjà un grand nombre de renseignements a été publié à Ottawa il y a un an par les soins du Comité exécutif du Congrès ; des programmes plus détaillés sont communiqués aux comités nationaux au fur et à mesure de leur élaboration, et les intéressés ont été invités à s'adresser à M. Ernest Rhoades, Secrétaire du Congrès Mondial d'Aviculture à Ottawa (Canada) pour se procurer toutes informations utiles".

Les terrains mis à la disposition du Congrès couvriront au moins 200 mille pieds carrés ; on compte que plus de dix mille volailles vivantes seront exposées. Une fabrique de couveuses et éleveuses artificielles a retenu à elle seule un espace de sept mille pieds carrés.

Des aviculteurs professionnels et des savants du monde entier — car les savants aujourd'hui ne dédaignent pas de s'occuper des volailles — présenteront des rapports, et parmi les pays envoyant des représentants à cette manifestation on citait déjà en novembre dernier ; les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande,

la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Russie, la Finlande, la Lettonie, la Pologne, l'Australie, l'Afrique du Sud, la Colombie, l'Equateur, le Brésil, le Pérou, la République Dominicaine, la Barbade, les Philippines, l'Inde Britannique

avec ses races de volailles si curieuses, etc., sans parler, bien entendu, du Canada lui-même dont la quote-part sera prépondérante.

Nous n'avons pas entendu dire encore que la France soit représentée dans ce concours de nations.

Le Commerce Extérieur Canadien

Douze mois finissant avec janvier, 1927

GROUPES PRINCIPAUX	Importations	Du Royaume-	Des
	totales	Uni	Etats-Unis
	\$	\$	\$
<i>Importations pour consommations</i>			
Produits agricoles et substances végétales.....	210,536,124	37,931,112	95,853,416
Animaux et produits animaux.....	53,506,924	6,072,694	35,134,874
Fibres textiles et tissus.....	184,114,647	72,369,255	69,238,155
Bois, produits du bois et papier.....	47,009,189	3,837,968	40,331,126
Fer et ses produits.....	221,807,977	15,463,565	198,867,417
Métaux non ferreux et leurs produits.....	51,394,433	5,660,274	41,649,616
Métalloïdes et leurs produits.....	155,276,976	9,709,926	129,435,100
Produits chimiques et dérivés.....	31,178,425	4,949,914	20,151,711
Autres marchandises.....	62,586,706	8,648,765	45,546,299
Importation totales, 1927.....	1,017,411,401	164,643,473	676,207,714
1926.....	901,553,988	163,160,438	588,358,387
1925.....	799,952,015	147,613,103	517,815,134
	Exportations	Au	Aux
	totales	Royaume-Uni	Etats-Unis
	\$	\$	\$
<i>Exportations (produits canadiens)</i>			
Produits agricoles et substances végétales.....	585,881,094	335,458,802	61,013,351
Animaux et produits animaux.....	167,711,571	72,446,660	70,664,261
Fibres, textiles et tissus.....	7,077,241	844,765	3,321,079
Bois, produits du bois et papier.....	286,391,675	16,091,217	243,778,234
Fer et ses produits.....	76,012,649	7,262,373	10,149,166
Métaux non ferreux et leurs produits.....	83,075,821	14,439,058	40,496,729
Métalloïdes et leurs produits.....	27,918,165	2,011,119	17,387,738
Produits chimiques et dérivés.....	16,445,090	3,358,580	8,124,723
Autres marchandises.....	17,444,543	3,743,218	10,652,937
Exportations totales, 1927.....	1,267,957,849	455,655,792	465,588,218
1926.....	1,280,358,661	496,879,741	472,832,864
1925.....	1,063,829,743	388,563,725	416,477,378
<i>Exportations (produits étrangers)</i>			
Totaux, 1927.....	15,531,769	1,200,835	12,950,734
1926.....	12,456,690	1,090,706	10,116,452
1925.....	12,426,416	1,221,779	9,916,594
<i>Excédent des importations (i) ou des exportations (e)</i>			
1927.....	(e) 266,078,217	(e) 292,213,154	(i) 197,668,762
1926.....	(e) 391,261,363	(e) 334,810,009	(i) 105,409,071
1925.....	(e) 276,304,144	(e) 242,172,401	(i) 91,421,162

Le Budget Canadien pour 1927

Le Ministre des Finances à Ottawa a donné lecture de son projet de Budget pour 1927 à la Séance du Parlement du 17 février dernier, et ce Budget a été adopté quelques jours plus tard.

Il fait ressortir une situation financière prospère pour le Dominion et conclut à la diminution de certaines taxes.

Le tarif douanier n'a pas été touché, mais la taxe de vente appliquée aux marchandises importées, comme à celles fabriquées dans le pays même, est abaissée de 5% à 4%, avec application immédiate à dater du 18 février.

L'impôt sur le Revenu est diminué de 10%.

Les timbres à apposer sur les chèques et effets de commerce qui étaient précédemment de 2 cents pour toute valeur dépassant \$5.00 et étaient soumis à une progression corrélative de celle de l'effet de commerce émis, ne seront requis que pour les sommes dépassant \$10.00 et quel que soit désormais le montant du chèque, du billet, de la traite, etc. Cette mesure sera applicable à dater du 1er juillet 1927.

Telles sont les principales diminutions de taxes de nature à intéresser particulièrement les Français ayant des intérêts au Canada.

Elles dénotent une très satisfaisante situation de l'Économie générale locale et notamment de l'équilibre budgétaire canadien.

Les Taxes Françaises à l'exportation

Nos Bulletins précédents et notamment celui de janvier 1927 entretenaient nos lecteurs des nouvelles taxes françaises imposées à l'Exportation et des amendements successifs apportés à cette réglementation.

Les journaux français auront appris à tous que cette taxe sur le chiffre d'affaires à l'Exportation avait été suspendue par un décret en date du 5 janvier 1927.

Le rapport au Président de la République qui le précède observe très justement que, si l'impôt sur le chiffre d'affaires à l'exportation pouvait à la rigueur se concevoir au moment où la dépréciation du franc apportait une prime indirecte à nos industries, pour la conquête des marchés étrangers, il n'en est plus de même depuis l'heureux redressement de notre devise qui place certaines de nos industries dans une situation difficile.

Le Gouvernement a donc proposé de faire jouer l'article 12 de la loi du 3 août 1926 lui permettant, si les conditions des échanges viennent à l'exiger, de suspendre par décret l'application de la taxe.

Les marchandises exportées postérieurement au 31 décembre 1926, sauf certaines d'entre elles (curiosités, antiquités, livres anciens, tableaux, etc.), sont donc exemptées de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Le Tarif Douanier en Syrie

Le tarif douanier de la Syrie et du Liban, territoires placés sous mandat français par le Traité de Versailles, est, comme le tarif canadien, un tarif "ad valorem".

Le taux en est, en général, de 50% ; mais, dans la plupart des cas, les marchandises originaires des pays qui font partie de la Société des Nations, et aussi des Etats-Unis et de la Turquie, n'acquittent qu'un droit de 25%.

Ces droits sont encore réduits pour certains articles de première nécessité tant pour la consommation locale que pour les besoins des industries.

La franchise est accordée à plusieurs articles : machines et instruments agricoles, livres classiques, articles d'alimentation, vêtements, etc.

Des entrepôts fonctionnent dans les ports et dans les grands centres ; les marchandises qui y séjournent sont réputées hors du territoire syrien au point de vue de la perception des droits.

Les marchandises importées sous le couvert de connaissements établis à l'ordre des négociants de Damas et d'Alep peuvent être transportées sous le régime du transit intérieur par les voies de chemins de fer suivantes : Beyrouth à Damas, Beyrouth à Alep, Alexandrette à Alep.

Les droits d'importation perçus sur les marchandises d'origine étrangère peuvent être remboursés à la réexportation à destination de tous pays. Pour bénéficier de ce privilège, les produits doivent être réexportés à l'étranger dans leur état d'origine et à condition qu'ils n'aient fait l'objet d'aucune vente à l'intérieur.

Des conventions de commerce ont été conclues avec divers pays. L'accord syro-palestinien du 26 août 1921 accorde la franchise à l'entrée dans l'un des deux pays aux produits manufacturés de l'autre.

Egalement, ce régime règle l'échange des produits entre la Syrie et la Transjordanie.

La convention syro-turque du 26 juillet 1925 prévoit des tarifs de faveur réciproques.

Aux termes de l'accord syro-irakien du 31 janvier 1925, les marchandises destinées à l'Irak et traversant la Syrie et le Liban, et réciproquement, et les marchandises destinées à la Perse, et traversant la Syrie, le Liban et l'Irak et réciproquement, ne sont pas soumises au paiement des droits d'importation si elles demeurent dans le pays ou les pays de transit moins de six mois à compter du jour de leur importation.

Les factures d'expédition accompagnant les produits destinés à la Syrie et au Liban doivent porter la formule suivante inscrite par le fabricant ou le vendeur : " Nous certifions que la présente facture est authentique et la seule émise par nous pour les marchandises qui y sont énoncées ; qu'elle mentionne la valeur exacte de ces marchandises, sans déduction d'aucun escompte, et que l'origine est exclusivement canadienne.

Cette formule doit être accompagnée du visa du Consul de France délivré gratuitement.

Marseille Centre d'Agences Canadiennes

Le Commissaire Canadien du Commerce à Paris, M. Hercule Barré, recommande aux exportateurs canadiens l'établissement d'agences commerciales à Marseille. A l'appui de son opinion, il écrivait récemment ce qui suit :

Peu de villes offrent autant d'avantages que Marseille, au point de vue du commerce en général, des facilités de communication avec les marchés du monde entier, ainsi que de la grande variété des marchandises et des débouchés offerts tant pour l'achat que pour la vente.

Des représentations directes dans ce port — le plus important de la Méditerranée — sont une condition essentielle de succès pour plusieurs catégories de marchandises.

Les firmes canadiennes désireuses de faire du commerce avec la France et ses colonies, aussi bien qu'avec les pays s'approvisionnant à Marseille, trouveraient avantage à étudier la question d'établir leur agence dans cette ville, avant de la confier à un représentant exclusif fixé à Paris ou au Havre. Ces compagnies auraient intérêt, dans nombre de cas, à envisager la création de deux agences: l'une à Paris pour le nord et le centre de la France, et l'autre à Marseille pour le sud, le sud-est et le sud-ouest. Les importateurs et les agents fixés à Marseille ont l'habitude de porter de gros stocks en entrepôt, sous le contrôle des banques, ou en consignation. Ces stocks sont nécessaires pour satisfaire la demande à bref délai pour de grandes quantités de marchandises à mettre à bord des bateaux ou à fournir rapidement aux grandes compagnies de navigation.

Les firmes américaines et anglaises sont généralement bien organisées pour ce genre de commerce demandant plus ou moins de rapidité dans l'exécution des commandes.

Certains quartiers de Marseille donnent l'impression des centres d'affaires londoniens en raison de la grande quantité d'affiches en anglais et des étalages de marchandises anglaises.

Les tarifs de transport des chemins de fer français très élevés et les délais très longs de la Petite Vitesse sont sans aucun doute un obstacle au développement des affaires canadiennes avec le sud et l'est du pays, aussi bien qu'avec les colonies. Pour cette raison, il serait plus avantageux d'établir à Marseille des agences bien organisées — avec échantillons et stock. De ce port, les marchés pourraient être travaillés et atteints avec plus de méthode et d'efficacité. Les centres du sud et de l'est, comme Lyon, Bordeaux, Toulouse, pourraient être réservés aux agents de Marseille.

Les compagnies fixées à Paris ne sont pas aussi bien situées pour donner satisfaction à la région méridionale, et leurs bureaux de direction n'ont pas toujours les connaissances des besoins et de la clientèle de ces régions.

Des relations maritimes directes de Marseille avec le Canada (Halifax) sont assurées par le Lloyd Méditerranéen de Gênes.

Les firmes canadiennes désireuses de se créer des débouchés en France ou dans les colonies françaises pourront s'adresser au Commissaire du Commerce canadien à Paris : Lieutenant-Colonel Hercule Barré, qui leur fournira tous renseignements utiles sur les centres les plus avantageux pour y installer leurs agences. Une liste de maisons françaises de Marseille susceptibles de représenter des firmes canadiennes pourra être obtenue sur demande au Ministère du Commerce à Ottawa : elle est classée sous le numéro T.C. 7-117.

Les chiffres suivants montrent — en tonnes métriques — le volume de certaines importations à Marseille pour l'année 1925 : blés et farines 392,266 ; orge, avoine, etc., et leurs farines 200,565 ; pommes de terre, légumes secs et farines 134,225 ; fruits frais et légumes 116,111 ; sucre, brut et raffiné 194,936 ; bestiaux 46,090 ; viande fraîche et frigorifiée 20,291 ; bois mou 73,376 ; bois durs 24,153 ; minerais et minéraux divers 121,299, métaux (fonte, fer et acier) 39,572 ; cuirs et peaux brutes 26,000.

Les feux de forêts qui ont sévi dernièrement dans la région de Marseille et la pénurie de logements devraient contribuer à ouvrir des débouchés aux bois de construction canadiens. On aurait besoin principalement de portes, châssis, panneaux, moulures, bois à parquets.

Les autres marchandises importées à Marseille, qui pourraient être fournies par le Canada sont : les viandes et conserves de viande, les graisses animales, les douelles pour barils à vin, certains fruits et légumes, les viandes et les poissons en conserves, séchés et salés ; le fromage, le lait condensé et le lait en poudre.

Les importations directes du Canada sur Marseille, se sont élevées, en 1925, à un total de 52,270 tonnes, dont 51,635 tonnes de céréales.

Les exportations du même port sur le Canada pendant la même année ont atteint 573 tonnes.

Ces chiffres ne donnent aucune idée de l'importance des échanges entre le Canada et la région de Marseille. La plus grande partie du commerce canadien avec la France se fait par Paris qui reçoit ses marchandises par voie du Havre ou de Cherbourg, lesquelles sont ensuite distribuées dans toute la France.

Réciproquement, les marchandises et produits naturels de la région de Marseille, comme l'huile d'olive, le savon, les tourteaux et le macaroni exportés au Canada sont expédiés bien souvent par les entrepôts de Paris.

Situation Vinicole en Algérie

Alger, le 5 février 1927.

Le gros courant d'affaires qui s'est manifesté dès le début de janvier a eu comme conséquence un raffermissement des cours.

Les affaires réalisées cette dernière semaine ont été traitées à des prix qui apparaissaient comme devant être un maximum, mais aujourd'hui ce maximum a été non seulement accepté par le commerce, mais il a encore été dépassé.

On se demande où s'arrêtera cette montée des cours devant le stock extrêmement réduit encore disponible à la vente.

Les propriétaires, très au courant de la situation, hésitent à se dessaisir des quelques lots invendus et préfèrent attendre des cours plus rémunérateurs.

Les expéditions continuent à être actives ce qui indique que la consommation ne se ralentit pas.

Statistique Minérale de la Province de Québec

En général on peut dire que toutes les industries ont fait preuve d'une grande activité dans la province de Québec durant le cours de l'année 1926. L'industrie minérale a participé à cette prospérité générale, et a progressé d'une façon remarquable. La valeur des produits de nos mines et carrières accuse pour 1926 une augmentation relativement à l'année précédente.

La valeur globale de la production minérale de l'année 1926 s'est élevée à \$24,883,464, alors qu'en 1925 elle avait été de \$23,834,912. C'est donc une augmentation de \$1,058,552 soit de près de 4.1-2%. Il convient de noter qu'une certaine partie de cette augmentation est attribuable à la nouvelle méthode d'évaluer les minerais métallifères d'après leur teneur métallique et aux prix moyens annuels des métaux raffinés.

Le chiffre global de la production minérale de 1926 se décompose comme suit : — Produits non-métalliques, dont l'amiante, le mica, la magnésite et le feldspath sont les principaux, \$10,844,439 ; matériaux de construction, pierres, sable, brique, ciment, chaux, \$11,770,439 ; les produits métallifères qui comprennent les minerais de cuivre, de zinc, de plomb, de molybdène, l'or et l'argent ne figurent que pour \$2,268,586, soit pour une proportion de 9.1%.

Malgré le chiffre proportionnel peu élevé de la valeur de nos minerais métallifères l'activité, qui régna dans la mise en valeur et le développement de nos gîtes métalliques, et le progrès accompli de ce côté, constituent véritablement le trait le plus saillant de notre industrie minérale durant 1926. Comme résultat de la prospection, des forages à la sonde à diamant, des travaux souterrains de développement effectués durant l'année, on peut présager que dans un avenir prochain

les mines de la région de Rouyn prendront une place importante comme producteur de cuivre, de zinc et d'or. Une usine de fonte pour traiter les minerais de cuivre aurifères est en voie de construction, et sera complétée dans le cours de l'automne de 1927. Les résultats de toutes ces activités seront reflétés dans la statistique pour l'année 1928.

PRODUCTION MINÉRALE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC EN 1926

SUBSTANCES	Quantités	Valeur	
		en 1926	en 1925
Amiante, tonnes (de 2,000 livres)	294,361	\$10,105,744	\$ 8,976,645
Argent, onces	424,141	263,421	165,974
Cuivre, (minerai) tonn. s. . .	6,233	386,083	277,083
Dolomie, tonnes	1,916	11,338
Eaux minérales, gallons	590	182	9,302
Feldspath, tonnes	12,453	105,659	94,730
Fer titané, tonnes	200	600	11,934
Graphite, tonnes	326	29,516	40,792
Magnésite, tonnes	9,130	137,431	122,325
Mica, livres	3,337,644	170,136	200,512
Molybdénite, livres	25,168	10,472	11,176
Or, onces	4,190	86,607	37,909
Oxyde de fer et ocre, tonnes	6,517	100,923	89,173
Pyrite, tonnes	14,100	42,117
Quartz, tonnes	23,133	103,184	30,064
Stéatite, tonnes	71	38,209	30,130
Zinc et plomb, minerai concentré, tonnes	20,415	1,521,403	530,112
MATERIAUX DE CONSTRUCTION			
Briques, milles	138,555	2,249,196	2,017,999
Ciment, barils	3,702,558	4,504,151	673,164
Chaux, minots	2,849,543	753,404	5,689,992
Granit, tonnes	153,906	621,516	1,356,038
Grès, tonnes	26,806	48,937	83,297
Marbre, tonnes	4,390	506,049	276,075
Pierre calcaire, tonnes	1,506,277	2,007,875	2,215,502
Poterie	541,266	308,880
Sable, tonnes	2,823,381	538,045	576,105
Totaux	\$24,883,464	\$23,824,912

L'influence propice que la découverte de gisements minéraux peut exercer sur la colonisation et le développement d'une région a été démontrée d'une manière frappante dans le cas de Rouyn. Il y a trois ans cette partie de la province, couverte de forêts et de brousse, n'était fréquentée que par quelques prospecteurs. A part quelques rares cabanes de bois rond, on ne pouvait compter que sur sa tente comme abri.

A la fin de 1926, la ville de Rouyn après une existence d'un peu plus de deux ans, consistait en 450 bâtiments divers et comprenait une population de 2,500 âmes ; les rues sont éclairées à l'électricité, canalisée de l'usine hydraulique d'Angliers à 60 milles de distance, qui fournit l'énergie et la lumière à divers endroits de la région ; on y construit actuellement un aqueduc et un système d'égouts ; Rouyn est relié aux principaux centres de la province par chemin de fer, l'embranchement de 45 milles construit de la gare de Taschereau à Rouyn



La Province de Québec

La plus grande province du Canada est française dans une proportion de 85%. La plus grande partie du commerce dans les districts ruraux se fait par les magasins généraux — et 90% de ces magasins sont la propriété de Canadiens-Français. 80% des magasins spécialisés dans les villes sont la propriété de Canadiens-Français.

LE PRIX COURANT

A-B-C

Le plus important des journaux de commerce publiés en français au Canada est le seul guide commercial du détaillant canadien-français.

Pour les tarifs adressez-vous à votre agence ou au

No 198, EST, RUE NOTRE - DAME
MONTREAL

CIRCULATION VERIFIEE
PAR L'A-B-C

ABONNEMENT POUR LA
FRANCE ET LA
BELGIQUE - - \$4.00

GENIN, TRUDEAU & CIE, Limitée

AGENTS GENERAUX AU CANADA

DE LA

Compagnie Générale Transatlantique

REPRESENTANTS DE LA REGIE FRANCAISE

IMPORTATEURS ARTICLES DE FUMEURS
ET OBJETS DE PIETE.

22 ouest, rue Notre-Dame, MONTREAL.

OLIVIER CANADA Ltd.

76 Wellington Street West, Toronto

TRESSES POUR CHAPEAUX

CHARLES CLAY (CANADA) Ltd.

76 Wellington Street West, Toronto

FOURNITURES pour MODES

Du sang
nouveau en
publicité



Afin de donner le maximum de service publicitaire aux maisons françaises qui veulent lancer leurs produits en Canada, la maison Norris-Patterson annonce la nomination de M. Albert Lemieux, licencié en sciences publicitaires, au poste de directeur de la publicité française dans son organisation.

Pour de l'annonce mieux faite, suivant l'esprit des deux grandes races qui dominent dans ce pays, adressez-vous à l'agence de publicité

NORRIS-PATTERSON LIMITEE

232 RUE ST. JACQUES
MONTREAL, Canada.

Plans de campagne et devis estimatifs gratuits
sur demande.

pour les mines, étant ouvert au trafic depuis le mois d'octobre 1926. Il y a aussi des services publics de téléphone et de télégraphe.

Le tableau qui suit de la valeur annuelle de la production minérale de la province donne une idée des progrès accomplis au cours des douze dernières années :

1915.....	\$11,765,873	1921.....	\$15,522,988
1916.....	13,287,024	1922.....	18,335,153
1917.....	16,189,179	1923.....	21,326,314
1918.....	18,707,762	1924.....	18,952,896
1919.....	20,813,670	1925.....	23,824,912
1920.....	28,392,939	1926.....	24,883,464

AMIANTE

Dans l'industrie de l'amiante nous avons eu la plus grande quantité annuelle encore enregistrée jusqu'à présent, et comme les prix ont été bons, les mines d'amiantes ont eu une année prospère. Cet excellent résultat est dans une certaine mesure, attribuable aux bons effets de la fusion de plusieurs exploitants en une seule société, organisée sous le nom de "Asbestos Corporation, Ltd.", qui prit effet à dater du 1er janvier 1926.

La quantité d'amiante vendue et expédiée en 1926 a atteint 278,689 tonnes, une augmentation de 5,176 tonnes, ou 2%, par rapport à l'année précédente. L'augmentation en valeur a été beaucoup plus marquée, car le prix moyen par tonne pour 1926 a été de \$36.22, au lieu de \$32.82 en 1925.

Les qualités fibres à filer et fibres à bardeaux ont joui d'une demande active, mais le marché pour les qualités inférieures, telles que fibres à carton, à papier, et les qualités du duvet a été plus tranquille que l'an dernier, et il en résulte qu'au 1er janvier 1927 les stocks non vendus étaient de 60% plus élevés en quantités, et 27% en valeur, que le 1er janvier 1926.

Le tableau qui suit donne le détail de l'amiante québécois expédié et utilisé en 1926.

QUALITE	Ventes		Prix moyen par tonne	Stocks en mains au 31 déc. 1926	
	Tonnes	Valeur		Tonnes	Valeur
Brut, No 1.....	1,094	\$ 406,438	\$ 371.51	909	\$ 337,703
Brut, No 2.....	3,494	802,304	229.62	145	33,295
Brut, tout venant.....	446	92,394	207.16	297	61,527
Fibres à filer.....	14,482	1,885,835	130.22	2,115	275,415
Fibres à bardeaux.....	36,497	2,139,780	58.62	2,138	125,330
Fibres à carton et à Papier.....	86,746	2,940,675	33.88	29,499	999,426
Fibres plus courtes, duvet, etc.....	135,930	1,828,061	13.45	21,038	282,961
Totaux.....	278,689	\$10,095,487	\$ 36.22	56,141	\$ 2,115,657
Sous-produits. (Sable et gravier).....	15,672	\$ 10,257	\$.65		
Totaux.....	294,361	\$10,105,744			

Roche extraite des mines durant l'année : 4,479,138 tonnes.

MINERAIS METALLIFERES

Nous notons une augmentation appréciable dans le chiffre de production de minerais métallifères, dont la valeur s'est élevée à \$2,268,586. Ceci représente une proportion de plus de 9% du chiffre global de la production minérale en 1926, alors qu'en 1925 et 1924 les métaux ne figuraient au tableau que pour 4 1-2% et 1 3-4% respectivement.

Cette augmentation est due à une exploitation plus active des mines de plomb et de zinc du comté de Portneuf, et de la mine de cuivre à Eustis. Ces mines sont exploitées depuis longtemps déjà. Il y a tout lieu de croire que aussitôt l'usine de fonte de minerais de cuivre terminée à Rouyn, le chiffre de notre production de métaux augmentera considérablement.

Les produits métallifères qui figurent au tableau de production comprennent des minerais d'or, d'argent, de cuivre, de plomb, de zinc, de molybdène et de titane.

Quoique l'industrie de l'aluminium ne soit pas du ressort du Service des Mines, car c'est essentiellement une industrie métallurgique traitant des minerais étrangers, il est intéressant de noter que la première coulée de ce métal fabriqué dans les nouvelles usines de réduction de l'Aluminium Company of Canada, à Arvida, eut lieu en juillet 1926, et que la production de l'usine a été continue depuis cette date.

MINERAUX NON-METALLIQUES

Sous cette rubrique sont compris les minéraux suivants, qui figurent au tableau général de production de l'année 1926 : — mica, magnésite, feldspath, quartz, ocre, pyrite de fer, stéatite, graphite, dolomie. En ce qui concerne l'amiante et les matériaux de construction ils sont considérés sous leurs rubriques respectives.

Le feldspath, la magnésite, l'ocre ou oxyde hydraté de fer, le quartz, la pyrite de fer, la stéatite, la dolomie, accusent des augmentations par rapport à l'année

précédente, tandis que le graphite et le mica sont en diminution.

Il y a eu une légère amélioration dans le marché du feldspath, quoique le chiffre de production soit inférieur à ce que l'on avait lieu d'espérer. Le feldspath de Buckingham jouit d'une réputation enviable à cause de sa qualité et de sa pureté. Mais les gisements connus sont assez éloignés des chemins de fer, ce qui nécessite en général un long roulage sur des chemins et routes souvent en mauvais état. Ceci augmente sensiblement le prix de revient. Une très grande proportion du feldspath de Québec titre 13% de potasse.

Le mica est en diminution par rapport à 1925. Le chiffre de production de cette substance est très variable. A part quelques rares exceptions l'exploitation du mica est une industrie de petites mines, qui s'adapte et se plie facilement à la demande du marché. Dans les dernières dix années le chiffre de production du mica a varié d'un minimum de \$42,222, à un maximum de \$281,729.

La plus grande partie de la production de silice provient des carrières de St-Canut où on exploite des grès de Potsdam que l'on concasse, lave et emploie à diverses industries, verrerie, fabrication de carborundum, et aussi comme sable de fonderie.

Nous enregistrons cette année une augmentation de production de magnésite. Cette industrie a été fort éprouvée par le tarif des Etats-Unis, actuellement en vigueur, qui frappe d'un droit élevé la magnésite qui entre aux Etats-Unis. Depuis quelques années les exploitants de magnésite ont consacré leurs efforts à capter le marché canadien en fournissant toute la magnésite requise pour les aciéries, et aussi à développer les exportations en Angleterre.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

La valeur des matériaux de construction, y compris les pierres, le ciment, la brique et autres produits céramiques, s'est élevée à \$11,770,439 en 1926, soit 47% du chiffre global de notre production minérale. C'est donc une diminution de \$1,399,498 par rapport à l'année 1925. Il convient de dire que le chiffre pour l'année 1925 constitue un record, et celui pour 1926 arrive en second lieu.

La diminution est due à la baisse des prix du ciment. La quantité de ciment vendue en 1926 a dépassé celle de 1925 dans une proportion de 9%, mais la valeur globale a diminué de \$1,185,841.

Nous enregistrons cette année une production importante de ciment par la Compagnie de Ciment Nationale Limitée, dont les usines, des plus modernes, construites à Montréal-Est, ont été en marche pendant toute l'année. Les usines de la Compagnie de Ciment Unic suspendirent leurs opérations au commencement de 1926 et restèrent fermées le reste de l'année.

Propositions d'affaires

La Chambre de Commerce Française de Montréal n'engage en aucune façon sa responsabilité en communiquant les demandes de représentants ci-dessous et n'autorise personne à la donner comme références.

Agents ou Importateurs Canadiens demandés par Exportateurs Français de:

- 500.—Meubles en rotin.
- 501.—Herboristerie.
- 502.—Bois sculpté, cadres, trumeaux, baguettes.
- 503.—Poupées artistiques et articles de Paris.
- 504.—Granits.
- 505.—Bonneterie.
- 506.—Calendriers de fantaisie.
- 507.—Sacs de dames.
- 508.—Dentifrice.
- 509.—Timbres en caoutchouc et en cuivre.
- 510.—Lits en fer et en cuivre.
- 511.—Perles et bijoux faux.
- 512.—Parfums fins demi-luxe.
- 513.—Cheminées en marbre.
- 514.—Poils de chapellerie de feutre.
- 515.—Parfums, savons et tous articles de parfumerie.
- 516.—Chapellerie malgache, capeline aloès pour dames et tapis malgaches.
- 517.—Couleur pour peinture protectrice et décorative.
- 518.—Flacons de luxe pour parfumerie.
- 519.—Briques et tuiles.
- 520.—Bas de soie.
- 521.—Locomobiles destinées à compléter les différentes séries de machines demi-fixes.
- 522.—Herboristerie, verveine, fleur de lavande, figues, dattes.
- 523.—Pantoufles "Charentaise".
- 524.—Colorants et caoutchouc factices.
- 525.—Coquillages-souvenirs.
- 526.—Peinture "Stic".
- 527.—Apprêts pour bijouterie, tels que boules, chatons, galeries, corps de bagues en métaux précieux.
- 528.—Bouchons en tous genres.
- 529.—Produits céramiques.

LES SUCCESSEURS

d'ALBERT GODDE BEDIN & Cie

PARIS - LYON - TARARE - MULHOUSE

Fabricants de

*Soieries Unies et Fantaisie
et de Coton Nouveautés.*

Directeur au Canada M. E. DESNOUX
64 Wellington Street West, Toronto

MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE

Président d'Honneur: Baron de Vitrolles, Consul Général de France dans la Puissance du Canada

MEMBRES D'HONNEUR

M. Paul Delombre, Ancien Ministre, Président de l'Union des Associations des Ecoles Supérieures de Commerce, Rédacteur au "Temps", Paris.

M. C. Dubail, Ministre Plénipotentiaire, Ancien Consul Général de France à Québec, Fondateur de la Chambre de Commerce Française de Montréal, 19 rue Godot de Mauroy, Paris.

Général Boucher, 105 Avenue de la Reine, Boulogne-sur-Seine

M. C. A. Chouillou, Ancien Président de la Chambre de Commerce Française de Montréal, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 24, rue de Milan, Paris.

M. Yves Guyot, Ancien Ministre, 95 rue de Seine, Paris.

M. Gabriel Hanotaux, Ancien Ministre, Président du Comité France-Amérique, 82 Champs Elysées, Paris France.

M. Edouard Herriot, Président de la Chambre des Députés, Paris

M. André O. Honorat, Sénateur, ancien Ministre de l'Instruction Publique, Paris.

M. J. de Loynes, Ministre Plénipotentiaire, Ancien Consul Général de France à Montréal, 1, rue de la Maye, Versailles.

Alexis Muzet, Ancien Député de Paris, Président du Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie, 3 rue des Pyramides, Paris.

M. Schwob, Ancien Président de la Chambre de Commerce Française de Montréal

MEMBRES ACTIFS

Maurice P. Aubin, agent représentant de la maison Aubin & Reid, 275 Craig street West, Montréal.

Louis Baisez, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, agent, représentant et importateur, 45, rue St-Alexandre, Montréal.

Lucien Besnard, 11, rue St-Sacrement, Montréal.

Pierre Charton, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison Herdt et Charton, Inc., 55, McGill College Avenue, Montréal.

E. Desnoux, Directeur des Successeurs d'Albert Godde, Bedin et Cie., 64, Wellington street West, Toronto.

C. Dorlia, Importateur, 29, rue Bolivar, Paris.

Auguste Dubost, 2092, rue St-André, Montréal.

Jules Duchastel de Montrouge, Ingénieur Civil, Gérant de "The Quebec Forest Industries Association, Ltd.", Dominion Building, 126 St. Peter Street, Québec.

Justin Durand, agent représentant et importateur, 1251, rue St-Denis, Montréal.

J. I. Eddé, propriétaire Union Commerciale France-Canada, spécialités pharmaceutiques et produits français, New-Birks Bldg., Montréal.

Jacques Fichet, agent de change, 101, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

M. Ferrand, aux soins Union-Incendie, 9 Place Vendôme, Paris.

Paul Galibert, Tanneur, 26, rue Wellington, Montréal.

A. Gallin, Directeur de la maison Perrin Glove Co. Canada Ltd., 47, rue Mayor, Montréal.

Joseph D'Halewyn, Président de la Prévoyance, Compagnie d'assurances, accident et garantie, 99, rue St-Jacques, Montréal.

Henri Jonas, Conseiller honoraire du Commerce Extérieur de la France, de la Maison Henri Jonas & Cie, Produits Alimentaires et Essences, 173, rue St-Paul Ouest, Montréal.

M. Manoha, directeur de la Parfumerie Houbigant, Limitée, 539 West, 45th street, New York, U.S.A.

Marcel Louis, directeur de la maison Bianchini Fèrier (Lyon), 609, New Birks Bldg., Montréal.

Jules Matagrín, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Maison Perrin Frères, Boîte postale No 20, Grenoble (Isère).

Emile Mériot, agent commercial, 751, Victoria Square, Montréal.

Paul Mériot, Secrétaire de la Maison Alphonse Racine Ltée (Tissus et Nouveautés), 60, rue St-Paul Ouest, Montréal.

Edmond Mondehard, Représentant, 1717, rue Jeanne-Mance, Montréal.

Ch. Montestruc, Gérant de la Compagnie Générale Transatlantique, 24 rue Notre Dame Ouest, Montréal.

A. de Montgaillard, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la Maison Rougier Frères, 210, rue Lemoine, Montréal.

Marcel Nougier, Directeur de l'Union Commerciale France-Canada, J. I. Eddé, New Birks Bldg., Montréal.

A. Odiau, avenue de la République, La Fleche, France.

Marcel Pasquin, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, 35, rue St-Jacques, Montréal.

H. B. de Passillé, Importateur, 204, rue Cherrier, Montréal.

A. L. Phéné, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Olivier-Canada Ltd. (Fournitures pour Chapelleries), 76, Wellington Street West, Toronto.

Maurice J. Quedrue, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison Quedrue et Dubosq, armateurs, consignataires, exportateurs, 6 rue St-Sacrement, Montréal.

Victor Rougier, 210, rue Lemoine, Montréal.

R. de Roumefort, Directeur-général du Crédit Foncier Franco-Canadien, 35, rue St-Jacques, Montréal.

E. Saint-Loup, Importateur, chambre 205, 275 Craig St. West, Montréal.

Julien Schwob, Importateur, 211 McGill Street, Montréal.

Paul Seurot, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Ingénieur en chef de la Commission des Tramways de Montréal, 84, Fort street, Montréal.

J. L. Suzanne, Villa Hélianthe, Avenue St-Jammes, Pau (Basses Pyrénées).

A. Tarut, de la Maison O'Brien & Williams, Agents de Change, 120 rue St-Jacques, Montréal.

G. Vennat, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 36, rue Poquelin-Molière, Bordeaux.

Dr. Paul Villard, 17 Avenue Vendôme, Montréal.

MEMBRES ADHERENTS

AERONAUTIQUE

Office Général de l'Air, 47, rue de la Victoire, Paris.

AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT

Hernu-Péron & Cie, 95, rue des Marais, Paris.

E. Lacroix & Cie, Représentation, charbons, North Sydney, C.-B., Canada.

Thomas Meadows & Co., 24 rue de l'Echiquier, Paris, et 26 rue St-Sacrement, Montréal (Canada).

Pitt & Scott, Limited, agents du Canadian Pacific Railway, 16 Place Vendôme, Paris.

Paul Tellier, Représentant M.M. J. M. Currie & Cie., agents du Canadian Pacific, 36, rue d'Hauteville, Paris.

Thos. Trapp & Sons, Ltd., 36, Quai des Chartrons, Bordeaux.